

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 février 2014 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt et un février deux mille quatorze

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 février 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Guy BALLET à Anne COURTILLÉ, Pascaline BIDOUNG à Christophe BERTUCAT, Eric SEVRE à Djamel IBRAHIM-OUALI**

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Havva ISIK, Carole COURTIAL**

**Secrétaire :**

**Sandrine CLAVIERES**

*Madame Odile SAUGUES quitte la séance pendant le débat sur la question n° 2.*

*Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote de la question n° 3.*

*Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n° 3 et donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE.*

*Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n° 3.*

---

**Rapport N° 2**

**RAPPORT ANNUEL 2013 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR  
L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

---

*Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.*

Rapporteur : Madame Françoise NOUHEN

Par délibération en date du 27 avril 2007, la Ville a créé sa commission communale pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette instance dont le rôle s'inscrit dans une logique d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap et qui couvre toute la chaîne du déplacement, a pour mission conformément aux compétences de la Ville :

- de dresser le constat d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des aménagements des espaces publics,
- de faire toutes propositions de nature à améliorer l'accessibilité,
- d'établir un rapport annuel qui doit être présenté au Conseil municipal.

Vous trouverez, ci-joint, le rapport d'activité de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap qui :

- précise l'état d'avancement de ses actions concernant l'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des espaces publics
- et informe sur :
  - l'accessibilité des transports traitée par la commission d'accessibilité du SMTC,
  - les travaux de la commission intercommunale.

Il vous est demandé de prendre acte de la communication de ce rapport.

**DELIBERATION**

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 03 mars 2014

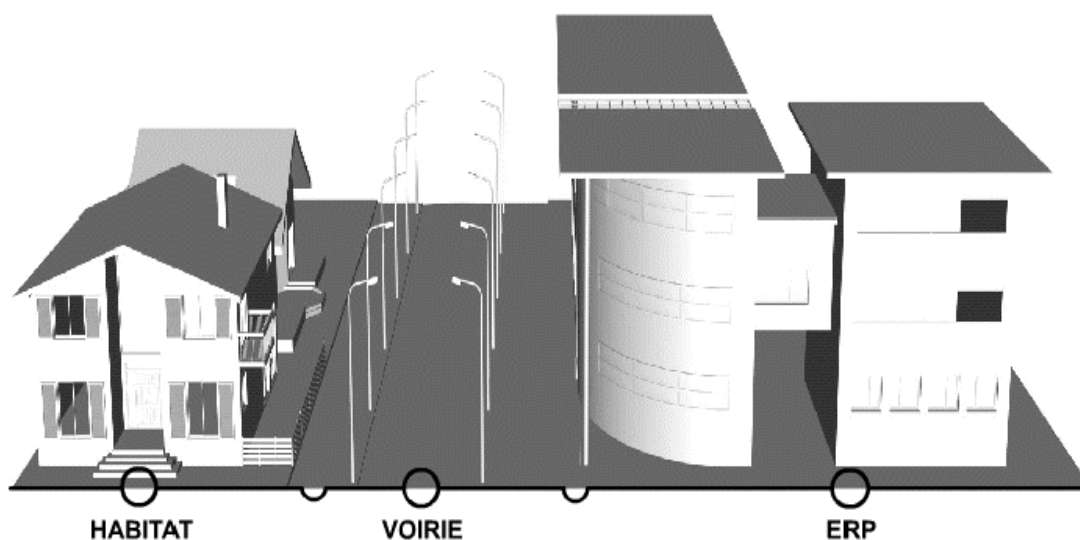
Le Maire,

## **RAPPORT DE LA COMMISSION**

### **COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE**

### **AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

**ANNEE 2013**



Conseil Municipal du 21 février 2014

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b>	page 3
<b>La commission communale pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap</b>	page 4
<b>Travaux de mise en accessibilité réalisés en 2013 par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale</b>	page 5
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ formation des personnels</li><li>▪ travaux réalisés sur les itinéraires retenus</li><li>▪ travaux réalisés dans divers secteurs</li><li>▪ travaux réalisés hors crédits «accessibilité»</li><li>▪ récapitulatif financier Ville</li><li>▪ groupes scolaires</li><li>▪ évolution du taux d'accessibilité de la voirie</li></ul>	
<b>Perspectives 2014</b>	page 20
<b>Perspectives générales : rappel des textes</b>	page 24
<b>Information sur l'état de l'accessibilité des bâtiments et de la voirie communautaires ainsi que sur celui des transports</b>	page 25

## PREAMBULE

Avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le principe d'accessibilité généralisée étendue à tous les types de handicap est affirmé. Dans le cadre de cette loi et de ses textes d'application, les collectivités ont un rôle important à jouer en relation étroite avec tous les acteurs intervenant dans ce champ d'activité.

Concernant l'accessibilité de l'espace public, l'objectif ambitieux est d'aboutir à une absence totale de rupture de la chaîne de déplacement, facilitant ainsi la vie quotidienne de tous les citoyens.

Bâtir une cité véritablement accessible à tous les usagers est un enjeu majeur et relève d'une véritable volonté politique menée par la Ville depuis de nombreuses années en concertation avec les représentants des associations de personnes en situation de handicap dont le concours éclairé est indispensable.

Ainsi la commission communale pour l'accessibilité, véritable pivot de cette volonté, se réunit régulièrement pour effectuer un travail de réflexion concernant les actions à mettre en œuvre pour l'amélioration de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de tous.

Au cours de l'année 2013, la Ville a poursuivi la réalisation de travaux de mise en accessibilité de la voirie et de certains bâtiments municipaux en s'attachant à assurer cohérence et continuité de la chaîne du déplacement. Bien évidemment tous les travaux neufs ou d'entretien entrepris par la collectivité intègrent la dimension accessibilité.

Le rapport d'activité 2013 présente le bilan des actions menées ainsi que les travaux envisagés en 2014.

# **COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

## **OUTIL DE PILOTAGE DE L' ACCESSIBILITE ET ESPACE DE CONCERTATION**

Il s'agit d'un système de gouvernance mis en place par la loi afin d'assurer la mise en œuvre des mesures concernant l'accessibilité.

Cette instance a été créée par le Conseil municipal lors de sa séance du 27 avril 2007.

### **I Composition : modification**

La représentante de l'association « Les Mains » dissoute en cours d'année a démissionné de la commission.

### **II Réunions plénières de la CCAPH**

Trois réunions ont été organisées au cours de l'année 2013 :

#### **11 janvier 2013**

- bilan des travaux réalisés en 2012,
- présentation des travaux prévus en 2013 par la Ville (voirie et bâtiments),
- informations diverses.

#### **5 juillet 2013**

- présentation des travaux et de leur échéancier pour 2013,
- perspectives pour 2014,
- questions diverses :
  - expérimentation INOVACCESS, démarche collective sur les trajets pour faciliter l'accès à l'emploi,
  - avenant n°1 à la convention de mise à disposition de télécommandes actionnant les modules sonores des feux tricolores signée en décembre 2011 avec l'association GAIPAR. Cet avenant permettra l'attribution de matériel supplémentaire à cette association soit 10 télécommandes en 2013 et 10 autres en 2014. Cette proposition a été votée par le Conseil municipal dans sa séance du 27 septembre 2013.

#### **13 décembre 2013**

- bilan des travaux réalisés en 2013,
- perspectives 2014,
- présentation de l'expérimentation INOVACCESS menée à Grenoble,
- présentation des formations internes destinées aux agents gestionnaires de la voirie,
- rapport d'activité 2013

## TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE REALISES EN 2013

Afin d'assurer cohérence et continuité de la chaîne du déplacement, les travaux de mise en accessibilité des bâtiments et de la voirie ont été programmés dans les secteurs situés le long de la ligne du tramway, comme les années précédentes.

Un crédit global de 300 000 € pour 2013 a été voté par le Conseil municipal, dans sa séance du 20 décembre 2012.

Il est présenté principalement dans ce document les travaux effectués dont le coût a été pris en charge par les crédits spécifiques « accessibilité ». Il est à noter que, lors de la réalisation de travaux neufs, les normes relatives à l'accessibilité sont respectées.

### I Formation

Un rappel de la loi de 2005 sur le handicap et de ses implications techniques et juridiques sur la voirie a été effectué pour les agents de la Direction de l'Espace Public qui ont en charge la gestion et l'entretien de la voirie. Il s'agit de 2 formations d'une demi-journée chacune.

### II – Travaux réalisés sur les itinéraires

#### II- 1 Reports des travaux 2012

##### Quartier des Bughes

- Aménagement des voiries et des carrefours : abaissés de trottoirs, bandes d'éveil à la vigilance, équipement de feux tricolores avec des modules sonores, installation de mobiliers réglementaires et marquage de places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite  
Travaux réalisés jusqu'en décembre 2013  
Coût : 150 000 €

##### Quartier de Montferrand

#### Cadre bâti Ville

- Groupe scolaire Michelet : un permis de construire a été déposé en 2012 pour les travaux de mise en accessibilité avec réalisation des travaux de juin à octobre 2013 pour un budget de 60 000 € au titre de l'accessibilité
  - Maternelle : rampes d'accès, visiophone, mise aux normes des escaliers
  - Primaire : rampes d'accès, visiophone, mise aux normes des escaliers et de la porte d'entrée, acoustique du préau.

### Cadre bâti CCAS

- Antenne du CCAS : accessibilité de l'intégralité des locaux et mise en accessibilité depuis la voie publique  
Coût : 247 000 €
  
- Foyer logement Marie et Marius Viple :
  - modification des siphons des lavabos,
  - pose de bandes de vigilance sur les portes vitrées,
  - pour les escaliers intérieurs, contremarches contrastées en début et fin de volée, pose de nez de marche antidérapant sur chaque marche, pose de bandes podotactiles au début et à la fin de chaque volée et prolongation des mains courantes au droit des paliers,
  - pose de barres coudées d'appui dans les douches,
  - mise en place d'une signalétique verticale pour la place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite.Dépenses réelles 2013 : 24 150 €

### Quartier de la Glacière

- Groupe scolaire Pierre et Marie Curie : le permis de construire de cet établissement faisant l'objet d'un projet global de rénovation d'un coût total de 800 000 € a été déposé en 2012. Les travaux ont débuté en juillet 2013 pour se terminer au cours du premier semestre 2014 pour un coût de 70 000 € concernant l'accessibilité et de 90 000 € pris sur le budget FIPHFP pour l'installation d'un ascenseur.  
Travaux réalisés : 4 sanitaires adaptés dont 2 aménagés en 2012, installation d'un visiophone, réfection de la cour, remplacement des portes, installation d'un ascenseur.

### II-2 Priorité 1 : quartier des Salins

#### Cadre bâti Ville

- Maison de la Culture : entrée boulevard François-Mitterrand : réfection de la banque d'accueil, réalisation d'espaces d'attente sécurisés, installation d'une main courante aux normes au centre des escaliers, mise en accessibilité des loges.  
Travaux réalisés en 2013 et début 2014  
Participation au coût : 20 000 €
  
- Aménagement d'escaliers dans les bâtiments du secteur : gymnase Honoré et Jean Fleury, groupes scolaires Aristide-Briand et Edouard-Herriot  
Travaux réalisés en octobre 2013  
Coût : 7 000 €
  
- Participation aux travaux : 7 000 €  
groupe scolaire Aristide-Briand : installation d'un visiophone et mise aux normes de la porte du préau



groupe scolaire Edouard-Herriot : création d'une rampe d'accès, d'un sanitaire adapté, mise aux normes des escaliers avec contraste des contremarches, pose de bandes d'éveil à la vigilance et pose de mains courantes.  
Travaux réalisés de juillet à octobre 2013

- Stade Philippe Marcombes : aménagement d'un bâtiment modulaire avec vestiaires accessibles  
Travaux réalisés en octobre 2013  
Coût : 100 000 €

#### *Voirie*

- Abords de la place des Salins, avenue Marx-Dormoy, boulevard Pasteur, rue Rouget de l'Isle : avancées et abaissés de trottoirs, pose de bandes d'éveil à la vigilance, élargissement et création de cheminements, mise aux normes de 6 places de stationnement  
Travaux réalisés en novembre et décembre 2013  
Coût : 82 000 €  
35 000 € seront à dégager sur le crédit 2014 pour finir l'aménagement du boulevard Pasteur

### *II- 3 Priorité 2 : quartier des Vergnes*

#### *Cadre bâti Ville*

- Aménagement d'escaliers dans les bâtiments du secteur : groupes scolaires Mercoeur, Jules-Verne, Romain-Rolland, crèche des Vergnes, stade Leclanché.  
Travaux réalisés en octobre 2013  
Coût : 8 000 €
- Aménagement de sanitaires et de vestiaires avec installation de barres d'appui, de barres de rappel, de patères accessibles et de sièges de douche dans les Maisons de quartier des Vergnes et de Champratel, au stade Leclanché et au gymnase Jules-Verne.  
Travaux réalisés en novembre 2013  
Coût : 15 000 €
- Pour mémoire, le groupe scolaire Daniel-Fousson, bâtiment neuf et entièrement accessible avec ascenseur, a ouvert ses portes en septembre 2013.  
Coût global : 3,5 millions d'euros

#### *Cadre bâti CCAS*

- EHPAD « les Jardins de la Charme » : 26 rue Jacques Magnier
  - siphon des lavabos décentré et mise en place de mitigeurs monobranche : 500 €
  - remplacement de l'interphone par un visiophone : 1 000 €

- pose de bandes de vigilance sur les portes vitrées : 1 000 €
- contremarches des escaliers extérieurs contrastées en début et fin de volée : 250 €
- pour les escaliers intérieurs, contremarches contrastées en début et fin de volée, pose de nez de marche antidérapant sur chaque marche, pose de bandes podotactiles au début et à la fin de chaque volée : 2 000 €
- pose de barres coudées d'appui dans les douches : 2 000 €
- mise en place d'une signalétique verticale pour la place de stationnement handicapé : 500 €

Dépenses prévisionnelles 2013 : 12 000 €

Dépenses réelles 2013 : 7 250 €

Dépenses prévisionnelles 2014 :

- équipement des 2 ascenseurs de dispositifs sonores et visuels: 14 000 €. Il est à noter qu'une réflexion générale est en cours sur la compatibilité de ces aménagements avec la pathologie des résidents

### *Voirie*

Dans le cadre de l'aménagement de ce secteur, les voiries sont neuves et conformes aux normes en vigueur. La mise en service en décembre 2013 de l'extension de la ligne A de tramway a entraîné des travaux importants dans les quartiers nord. Sur 1,7 km, 3 nouvelles stations desservent le secteur. Ces travaux ont été intégrés à un projet global d'urbanisme avec refonte des infrastructures routières, amélioration de l'habitat, diversification des équipements et services publics, une véritable volonté de mixité sociale

60 000 € ont été dégagés sur le crédit accessibilité :

- 30 000 € afin de gérer les interfaces entre les travaux neufs et l'existant,
- 30 000 € pour la création d'un trottoir et de deux places PMR dans le secteur du Château des Vergnes.

## III Travaux réalisés dans divers secteurs

### *Cadre bâti Ville*

- Groupe scolaire Jean-Jaurès : mise aux normes de l'escalier  
Travaux réalisés en octobre 2013  
Coût : 2 500 €
- Direction de l'Animation et de la Jeunesse et des Loisirs : installation de barres de rappel dans les sanitaires et les vestiaires  
Travaux réalisés en 2013  
Coût : 500 €
- Crèche Saint-Jacques : création d'un sanitaire adapté au rez-de-chaussée,  
Travaux réalisés en août 2013  
Coût : 10 000 €

- Installation de 25 boucles magnétiques aux accueils de divers bâtiments municipaux (Opéra-Théâtre, Maison de la Culture, musées, Office de Tourisme, La Jetée, Cour des Trois Coquins...)
  - Mise en place de décembre 2013 à mars 2014
  - Coût : 5 000 €





### Cadre bâti CCAS

- Point d'accueil Jeune, 70 rue Villeneuve
  - changement de la poignée de la porte d'accès : 200 €
  - mise en place d'un visiophone : 1 200 €
  - tablette d'écriture bureau accueil : 800 €
  
- Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), 26 rue Auger
  - mise en place d'un lavabo adapté : 900 €
  - siège de douche avec barre d'appui et signalétique adaptés : 1 200 €
  - aménagement des sanitaires : 1 160 €
  - pour les escaliers, contremarches contrastées en début et fin de volée pose de nez de marche antidérapant sur chaque marche, pose de bandes podotactiles au début et à la fin de chaque volée : 2 800 €
  - Coût total : 6 060 €
  
- EHPAD « Le Moulin », 11 rue Saint-Rames
  - aménagement du jardin extérieur pour le rendre accessible
  - Coût : 15 390 €
  
- EHPAD « Les Sources », 11 rue Saint-Rames
  - siphons des lavabos décentrés et pose des miroirs bas : 2 400 €
  - remplacement des robinets par des mitigeurs monobranche : 15 000 €
  - pose de bandes de vigilance sur les portes vitrées : 1 500 €
  - remplacement de l'interphone par un visiophone : 1 200 €
  - pour les escaliers intérieurs, contremarches contrastées en début et fin de volée, pose de nez de marche antidérapant sur chaque marche, pose de bandes podotactiles au début et à la fin de chaque volée : 5 000 €
  - pose d'une main courante : 2 000 €
  - pose de barres coudées d'appui dans les douches : 5 200 €
  - Dépenses prévisionnelles 2013 : 40 670 €
  - Dépenses 2013 : 32 300 €

### Voirie

- rue du Terrail : reprise du seuil d'un restaurant ayant le label « Tourisme et handicap » à la demande de l'Association des Paralysés de France
  - Coût : 2 000 €
  
- Carrefour Chateaubriand / Breguet : aménagement d'abaissés et d'avancées de trottoir, pose de bandes d'éveil à la vigilance et installation de mobilier
  - Coût : 30 000 €

- Carrefour Beaupeyras / Abbé Prévost : aménagement d'abaissés et d'avancées de trottoir, pose de bandes d'éveil à la vigilance et installation de mobilier  
Coût : 5 200 €
- Aménagement de la rue de la Rotonde : élargissement de trottoir et création d'une place PMR pour la desserte de la halte ferroviaire de la Rotonde  
Coût : 10 500 €
- 15 carrefours équipés de feux tricolores à module sonore :
  - rue Anatole France soit 9 carrefours,
  - boulevard Jean-Baptiste Dumas / rue Thévenot Thibaut,
  - rue de l' Oradou / rue Fontaine du Bac,
  - avenue Edouard Michelin / rue du Charolais,
  - boulevard Lavoisier / rue de Blanzat,
  - boulevard Jean-Baptiste Dumas / rue Lacépède,
  - place Gilberte Perrier / boulevard Jean-Baptiste Dumas.
- Achat de bandes d'éveil à la vigilance pour l'entretien et l'équipement de carrefours  
Coût : 9 800 €
- Achat de 10 télécommandes pour actionner les modules sonores des feux tricolores remises à l'association GAI'PAR par avenant du 21 octobre 2013 à la convention du 19 décembre 2011.  
Coût : 455 €
- place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite :  
La situation géographique de toutes les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite était en ligne sur le site internet de la Ville, dans la rubrique « plan de ville ». Cette information a été complétée par la mise en œuvre de la classification suivante :

	<b>Places réglementaires, adaptées à tous les handicaps en autonomie</b>
	<b>Places demandant une aide pour les personnes en fauteuil</b>
	<b>Places exclues aux personnes en fauteuil</b>
	<b>Informations non disponibles</b>

#### IV Travaux réalisés hors crédits «accessibilité»

Les travaux neufs ou d'entretien doivent aussi être pris en compte car cela permet d'avoir une vision globale de l'aménagement du territoire communal.

Voirie hors crédits « accessibilité »

➤ Places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite :

Lieux	Nombre	Coût
18 bis rue du château des Vergnes	1	314,20 €
Rue de la Charme	1	314,20 €
32 boulevard Lavoisier	1	314,20 €
16 square des Laminées	1	314,20 €
33 rue Docteur Nivet	1	314,20 €
35 rue Docteur Nivet	1	314,20 €
37 rue Docteur Nivet	1	314,20 €
10 rue Henry Andraud	1	314,20 €
14 rue Henry Andraud	1	314,20 €
1 rue des Trioux	1	314,20 €
28 rue des Trioux	1	314,20 €
37 rue des Jacobins	1	314,20 €
2 avenue des Paulines	1	314,20 €
Rue Montorcier	1	314,20 €
Rue du Torpilleur Sirocco (Auchan)	1	314,20 €
6 rue Claude Guichard	1	314,20 €
12 avenue Julien	1	314,20 €
16 avenue Julien	1	314,20 €
Rue Bernard Brunhes	3	942,60 €

Au total, 21 places créées hors crédits accessibilité.

➤ Aménagement : coût global de l'aménagement y compris l'accessibilité

- de la rue Anatole France : fin des travaux – 4 500 000 €
- du pôle intermodal de la gare SNCF et de l'avenue de l'Union Soviétique – 1 600 000 €
- de la voirie autour du Carré Jaude 2 – 1 800 000 €
- de la rue Augustin Thierry – 60 000 €
- de la rue Bernard Bruhnes –
- du carrefour Champfleury / Fontaine du Large – 35 000 €
- des rues Mabrut et de Flamina – 9 800 000 €
- de la rue du Solayer – 610 000 €
- des rues de Neyrat et de Gomel
- de la rue A. Daudet – 400 000 €
- de la rue Curabet

- du carrefour J-B Dumas / Thévenot Thibaud – 280 000 €
- des rues Tourette et des Trioux – 570 000 €
- de la place Gilberte Perrier – 340 000 €
- de desserte du futur centre commercial IKEA – 1 600 000 €
- de la rue Henri Barbusse.

*Cadre bâti Ville (travaux d'accessibilité réalisés en partie sur des crédits hors « accessibilité »)*

- Parc Montjuzet : dépôt : mise en accessibilité pour un coût de 15 000 €
- Hôtel de Ville : coût global : 112 500 €
  - mise aux normes des 3 ascenseurs  
Travaux réalisés fin 2013-mars 2014  
Coût : 60 000 € (crédits FIPHFP et travaux)
  - Service de l'Etat Civil : création d'un sanitaire adapté, amélioration de l'acoustique et élargissement des circulations entre les guichets  
Travaux réalisés de septembre à novembre 2013  
Coût de l'accessibilité : 38 000 € (crédits travaux) :
  - boucle magnétique portable installée lors des réunions publiques dans les diverses salles  
Coût : 14 500 € sur les crédits FIPHFP
- Groupe scolaire Jean-Jaurès : installation d'un ascenseur et création d'un satellite de restauration  
Fin des travaux en mars 2014  
Coût global : 440 000 € dont 92 500 € pour l'ascenseur
- Locaux de la Police municipale : création d'une rampe d'accès aux normes  
Travaux réalisés en juin 2013  
Coût global : 400 000 € dont 34 950 € pour la rampe

### V Récapitulatif financier Ville

	<b>CADRE BATI</b>		<b>VOIRIE</b>	
	<u>Crédits accessibilité</u>	<u>Autres crédits</u>	<u>Crédits accessibilité</u>	<u>Autres crédits</u>
<b>Report 2013</b>	130 000 €			
<b>Secteur des Salins</b>	34 000 €		82 000 €	
<b>Secteur des Vergnes</b>	23 000 €		60 000 €	
<b>Secteur divers</b>	18 000 €	344 950 €	57 955 €	6 598,20 €
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>205 000 €</b>	<b>344 950 €</b>	<b>199 955 €</b>	<b>6 598,20 €</b>

Rappel : groupe scolaire Daniel-Fousson entièrement accessible – coût : 3,5 millions d'euro  
stade Philippe Marcombes – coût : 100 000 €  
Les aménagements de voirie prennent aussi en compte l'accessibilité.

### VI Groupes scolaires

La loi du 11 février 2005 prévoit dans un article l'installation d'un ascenseur dans chaque groupe scolaire accueillant plus de 100 élèves dans les

étages. La CCAPH retient la mise en accessibilité totale d'un groupe scolaire par quartier, l'ensemble des autres groupes étant accessibles en rez-de-chaussée

Sont entièrement accessibles les 9 groupes scolaires suivants :

- Daniel-Fousson avec ascenseur – quartier Champratel
- Alphonse-Daudet : plain pied – quartier Croix-de-Neyrat
- Denis-Diderot : plain pied – quartier La Plaine
- Pierre et Marie-Curie avec ascenseur- quartier La Glacière
- Chanteranne : plain pied – quartier Chanteranne
- Edgar-Quinet avec ascenseur – quartier Fontgiève
- Jules-Ferry avec ascenseur – quartier Centre/Delille
- Jean-Jaurès avec ascenseur – quartier Saint-Jacques
- Nestor-Perret : quartier Centre

Sont accessibles en rez-de-chaussée les groupes scolaires suivants :

- Victor-Duruy élémentaire : quartier Gare
- Jean-Butez : quartier des Bughes
- Jean-Zay : quartier La Glacière
- Pierre Mendès-France : quartier Saint-Jacques
- Charles-Perrault : quartier La Gauthière
- Jean-de-la-Fontaine : quartier La Gauthière
- Romain-Rolland : quartier Les Vergnes
- Jules-Verne : quartier Les Vergnes
- Mercoeur : quartier Champratel/La Plaine
- Ferdinand-Buisson : quartier Montferrand
- Michelet : quartier Montferrand
- Edouard-Herriot : quartier Les Salins
- Aristide-Briand : quartier Les Salins
- Jean-Moulin : quartier sud
- Albert-Bayet : quartier La Raye Dieu

Un projet global de sécurité et d'accessibilité est prévu pour le groupe scolaire Jean-Macé.

## VII Evolution du taux d'accessibilité de la voirie sur l'ensemble des secteurs diagnostiqués

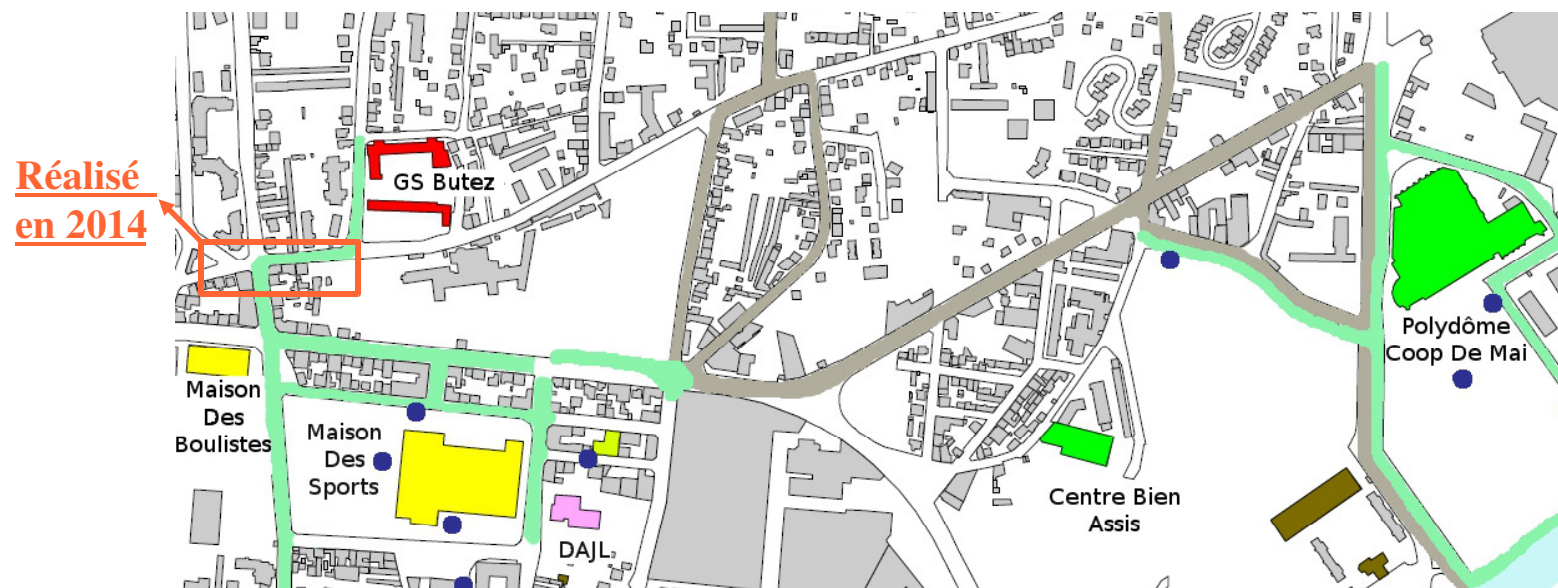
Le potentiel d'accessibilité maximum des itinéraires diagnostiqués est de 89,3%.

Evolution du taux :

- 2008 : 69,59%
- 2009 : 70,97%
- 2010 : 72,56 %
- 2011 : 73,05 %
- 2012 : 74,00 %
- 2013 : 74,65 %

SECTEUR	TAUX 2008	TAUX 2012
Les Salins	73,27	77,66

## REPORT 2012 VOIRIE : QUARTIER DES BUGHES



### Travaux en cours pour 150 000€ :

Les travaux d'eau et d'assainissement sont achevés. ERDF nous a sollicité pour également reprendre leur réseau. Travaux de remise en état et accessibilité en cours jusqu'en décembre 2013.